



PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE BOISBRIAND

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 JANVIER 2015

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Boisbriand, tenue le 19 janvier 2015 à 19 h 30 et à laquelle sont présents les membres du conseil : MME LYNE LEVERT, M. ÉRICK RÉMY, MME CHRISTINE BEAUDETTE, M. JONATHAN THIBAULT, M. DANIEL KAESER, M. DENIS HÉBERT, M. MARIO LAVALLÉE, MME LORI DOUCET formant quorum sous la présidence de la mairesse madame MARLENE CORDATO.

Le directeur général, le directeur général adjoint et trésorier ainsi que la greffière sont présents.

Est également présent Monsieur Olivier Dyotte, actuaire de la firme Aon Hewitt.

RÉSOLUTION 2015-01-001
ORDRE DU JOUR

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

D'adopter l'ordre du jour tel que rédigé.

Adoptée

RÉSOLUTION 2015-01-002
RÉGIME COMPLÉMENTAIRE DE RETRAITE DES EMPLOYÉS DE LA VILLE DE BOISBRIAND

Conformément aux dispositions de la Loi 3 *favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal*, la Ville doit tenir une séance au cours de laquelle est présenté un rapport sur la situation financière fondé sur les conclusions de l'évaluation actuarielle visée à l'article 4 de la Loi 3.

La mairesse fait la lecture du rapport sur la situation financière du Régime complémentaire de retraite des employés de la Ville de Boisbriand et souligne que la Ville souhaite adresser rapidement les modifications à apporter concernant les dispositions visées par la Loi 3 dans un esprit de collaboration avec ses employés.

La mairesse fait également un survol du régime complémentaire des employés de la Ville de Boisbriand à prestations déterminées pour les employés cadres, cols bleus et cols blancs de la Ville.

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Aucune question n'est adressée au conseil municipal.

RÉSOLUTION 2015-01-003 LEVÉE DE LA SÉANCE

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

DE lever la séance à 19 h 35.

Adoptée